

Description du module E24

Collaborateur technique	Konrad Wyss, François Parvex
Version	3.0
Date	13.08.2019 – approuvé par la CAQ Forêt le 20.08.2019

Titre	E24 Planification de détail et élaboration de projets de câblage		
Prérequis	CFC de forestier-bûcheron ou formation équivalente Souhaitable: participation préalable aux modules G4 et E15 ou compétences équivalentes.		
Compétences enseignées	Planification en détail d'une ligne de câble sur la base du concept de câblage. Piquetage et élaboration du projet de ligne de câble. Constitution d'un dossier de coupe câblée y compris estimation des coûts et post-calculation. Etablir les offres et conclure les contrats pour les travaux de coupe câblée. Organiser et préparer l'engagement du câble-grue.		
Contrôle des compétences	Dessin d'un projet complet de câblage sur la base des données calculées par le candidat. Travaux écrits sur les sujets: piquetage de lignes de câble, dimensionnement des éléments de construction, établissement des offres et organisation du travail. <i>N.B. Le transfert et l'intégration de cette compétence s'effectuent dans le cadre du module 14 et lors de l'examen professionnel final.</i>		
Niveau	3 (selon ModuQua) – 5 (selon CEC)		
Objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les termes techniques de l'installation de câble-grues. K3 • Piqueter une ligne de câble et relever les informations nécessaires. K4 • Dessiner un projet complet de câblage après avoir calculé les données nécessaires. K5 • Etablir un dossier de coupe câblée et, sur cette base, un ordre de travail. K5 • Effectuer un calcul des coûts prévisionnels (pré-calculation), puis, après les travaux, procéder au calcul définitif (post-calculation) et à l'évaluation critique des travaux réalisés. K6 • Etablir des offres pour des coupes câblées et conclure des contrats. K3 • Préparer des séances de présentation et présenter des coupes câblées aux parties concernées. K3 • Reconnaître les sources de danger et mettre en œuvre les mesures de sécurité durant l'installation et l'utilisation du câble-grue. K5 		
Temps d'apprentissage	Théorie, exercices et travail pratique	38 h	
	Contrôle des compétences	<u>2 h</u>	
		40 h	
Reconnaissance	Module obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel de spécialiste câble-grue.		
Offre du module sous cette forme	5 ans	Validité du certificat de compétence	10 ans